

ADMINISTRATIONS: Vers la fin du conflit entre la Ville de Dax et le Groupe Accor

Depuis 2009, un litige opposait la [VILLE DE DAX](#) / T : 05.58.56.80.00 et le Groupe [ACCORHOTELS](#) / T : 01.45.38.88.00 (siège social à Issy-les-Moulineaux/ Hauts-de-Seine), suite au désengagement de ce dernier de l'activité thermale. Le contentieux trouve fin par un accord amiable entre les deux entités. Ce protocole transactionnel intervient après un grand nombre de procédures et amène la Ville de Dax à verser la somme de 400 000 euros au Groupe Accor pour des investissements non amortis. www.accorhotels-group.com
www.dax.fr